

## FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - INITIALE

| Objectif de la formation   | Contenu de la formation  |
|--|--|
| <p>Le SST, sauveteur secouriste du travail, doit être capable (document de référence INRS V6.21/12/2018) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'intervenir face à une situation d'accident du travail.</li> <li>- De Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.</li> </ul>   | <p><b>I. Intervenir face à une situation d'accident.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Situer le cadre juridique de son intervention,</li> <li>2. Réaliser une protection adaptée,</li> <li>3. Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,</li> <li>4. Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement,</li> <li>5. Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée</li> </ol> <p><b>II. Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,</li> <li>7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention,</li> <li>8. Informer les personnes désignées, dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise, de la situation dangereuse repérée.</li> </ol> <p><b>III. Épreuves certificatives</b></p> <p>En vue de l'obtention du Certificat de SST, chaque stagiaire devra passer deux épreuves certificatives :</p> <p><b>- Première épreuve, évaluation des compétences 2, 3, 4 et 5 :</b></p> <p>Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée</p> <p><b>- Deuxième épreuve, évaluation des compétences 1, 6, 7 et 8 :</b></p> <p>Lors d'un échange avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.</p> |
| Public et pré-requis   |  |
| <p><b>Public :</b> Salariés d'établissements publics ou privés, ou personnes actives.</p> <p><b>Pré-requis :</b> Aucun pré-requis</p>  |  |
| Moyens pédagogiques  |  |
| <p>Exposés pédagogiques, exercices de groupe, études de cas, mises en situation, documentation remise au stagiaire. Mannequins, diaporama projeté, paper-board, tableau blanc, films vidéos, photos, exercices pratiques.</p> <p>Évaluation des acquis tout au long de la formation lors des modules participatifs et actifs au travers d'une évaluation formative. Épreuves certificatives en fin de formation permettant d'arrêter officiellement les compétences des participants.</p> <p><b>SANCTION : Attestation de formation et Certificat de SST</b></p> |  |
| Modalités pratiques  |  |
| <p><b>Durée :</b> 2 jours : 14 heures + le cas échéant, le temps nécessaire pour les risques spécifiques</p> <p><b>Tarif :</b> 1 400€</p> <p><b>Lieu et organisation de la formation :</b> stage intra-entreprise</p> <p><b>Nombre de participants :</b> 4 minimum à 10 stagiaires maximum</p> <p><b>Périodicité :</b> Tous les 2 ans</p>  |  |
| Intervenant  |  |
| <p>Formateur certifié INRS</p>   |  |

